

Depuis ce matin circule sur les réseaux sociaux une publication selon laquelle Paul Chouta, le très connu Cyberactiviste serait convoqué à la DPRJ de Douala, [voir la publication](#).

À ce sujet, le principal concerné n'a pas tardé avant de réagir et voici le contenu exact de sa publication d'aujourd'hui.

À PROPOS D'UNE CERTAINE CONVOCATION DE FRANCK HUBERT ATEBA QUI ME SERAIT ADRESSÉE

Je reçois sans cesse des coups de fil depuis ce matin me faisant part d'une convocation qui me serait adressée, et publiée sur Facebook par Sieur Hubert Ateba qui serait également le plaignant. D'après les informations qui me sont rapportées, ladite convocation aurait été signée hier mercredi 29 août 2018 à 17h00 quelques heures après l'article que j'ai fait concernant sa libération sous caution.

Il y est mentionné que je devrais me rendre à la Drpj de Douala le lundi 3 septembre 2018 à 10 heures. Sauf que jusqu'ici je n'ai reçu aucune notification liée à cette convocation comme le prescrit le code de procédure pénale. Monsieur ATEBA on ne remet pas la convocation aux gens sur les réseaux sociaux. Pour un homme politique devais au moins savoir ce que dit la loi à ce sujet.

La prochaine fois dis-moi je vais t'aider avec un conseil. Je suppose que le sieur Hubert ATEBA ne sait peut-être pas où me rencontrer pour me la remettre ,s'il s'agit véritablement d'une. Je me souviens tout de même que ce dernier a mon numéro de téléphone car lui et moi sommes échangé de contact il y'a quelques mois à la sortie d'une émission radio à #Sky_one_radio à Yaoundé.

Au cas où, il aurait perdu mon numéro, je tiens à lui préciser que je vis à Yaoundé, au quartier Nkolndongo plus précisément au carrefour Iptec en face de la Cnps. Une fois au carrefour, il suffit qu'il demande la maison du #Tgv_de_linfo on va la lui montrer. Des informations qui me reviennent me font également état de ce qu'il aurait déposé une autre plainte contre moi à la Drpj de Yaoundé." Mon frère" Hubert ATEBA connaissant ton mode opératoire je sais que toutes ces gesticulations consistent à brouiller les pistes de la très sérieuse affaire te concernant pendante en justice à Yaoundé et Douala .

Je suis certes moins âgé et de très loin que toi, mais tu es tombé sur la mauvaise personne. Un

adage Baham dit: «quelque soit la grosseur du pompé, l'aiguille n'a pas besoin d'une formation pour le percer.» Si tu ne comprends pas appelle moi je vais te le traduire. Te souviens-tu que lorsqu'on est venu t'arrêter à ton "domicile" -je doute très fort que ce soit ta maison- à Yaoundé dans ton esprit manipulateur des personnes t'auraient entendu qualifier les agents de la police de brigands? As-tu oublié que dans tes grands airs tu as refusé de déférer aux convocations du procureur de la république et qu'il a fallu qu'on t' amène manu militari devant la justice ? Ce qui est indigne d'un citoyen. Lorsqu'on ne se reproche de rien on fait d'abord confiance à la justice républicaine.. Fais- moi notifier ma convocation, j'irai répondre.

En tant que journaliste d'investigations, mon travail m'oblige à fouiller dans la poubelle et par conséquent personne n'est épargné. Les jours à venir s'annoncent rudes avec les revelations. Le seul moyen de me faire taire c'est de me tuer.

J'attends ma convocation sur place que #Piang !

Paul CHOUTA (PC) le TGV de l'info
